

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 27 mai 2021

DCM N° 21-05-27-16

**Objet : Transfert de propriété de l'aire d'accueil des gens du voyage de Metz Blida à METZ-METROPOLE.**

**Rapporteur: M. DAP,**

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a rendu obligatoire le transfert aux communautés d'agglomération, à compter du 1er janvier 2017, de la compétence « en matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil ».

Depuis cette date, la Ville de Metz a ainsi mis à disposition de Metz Métropole l'aire d'accueil des gens du voyage de Metz Blida située 17 et 19 avenue de Blida à Metz, conformément à l'article L1321-1 du Code général des collectivités territoriales.

Suite au passage en métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Metz Métropole exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, la compétence « en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires permanentes d'accueil et aires de grand-passage ».

Ainsi, conformément à l'article L.5217-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est proposé que la Ville de Metz transfère à Metz Métropole, en pleine propriété et à titre gratuit, les biens et droits à caractère mobilier et immobilier nécessaires à l'exercice de cette compétence.

L'aire d'accueil des gens du voyage de Metz Blida correspond aux parcelles suivantes cadastrées sous :

**BAN DE METZ :**

Section 12 n° 34 – Avenue de Blida – 3 837 m<sup>2</sup>,  
Section 12 n° 50 – Avenue de Blida – 128 m<sup>2</sup>,  
Section 12 n° 52 – Avenue de Blida – 3 021 m<sup>2</sup>.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'acter le transfert en pleine propriété et à titre gratuit de ces parcelles constituant l'aire d'accueil des gens du voyage de Metz Blida ainsi que des biens mobiliers nécessaires à l'exploitation du service.

Ce transfert de propriété a été acté par une délibération concordante du Bureau de Metz Métropole en date du 19 octobre 2020 et sera régularisé par acte notarié.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1321-1 et L.5217-5,

**VU** le décret n°2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la Métropole dénommée "Metz Métropole",

**VU** la délibération du Bureau de Metz Métropole en date du 19 octobre 2020,

**CONSIDERANT** que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, suite à la loi NOTRe, la Ville de Metz a mis à disposition de Metz Métropole l'aire d'accueil des gens du voyage de Metz Blida,

**CONSIDERANT** que Metz Métropole exerce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la compétence « en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires permanentes d'accueil et aires de grand-passage »,

**CONSIDERANT** que le passage en Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018 entraîne de plein droit le transfert, en pleine propriété et à titre gratuit, de l'aire d'accueil des gens du voyage de Metz Blida et des biens mobiliers nécessaires à l'exploitation du service,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

#### **DECIDE :**

- **D'ACTER** le transfert de propriété à titre gratuit à Metz Métropole, 1 Place du Parlement de Metz, 57011 METZ, de l'aire d'accueil des gens du voyage de Metz Blida située 17 et 19 avenue de Blida à Metz et des biens mobiliers nécessaires à l'exploitation du service, le tout cadastré sous :

#### **BAN DE METZ :**

Section 12 n° 34 – Avenue de Blida – 3 837 m<sup>2</sup>,

Section 12 n° 50 – Avenue de Blida – 128 m<sup>2</sup>,

Section 12 n° 52 – Avenue de Blida – 3 021 m<sup>2</sup>.

- **DE LAISSER** à la charge de l'acquéreur tous les frais d'acte, droits et honoraires de notaire.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de ce transfert, à effectuer les opérations comptables et à signer tous documents afférents.

Service à l'origine de la DCM : Stratégie Foncière Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme Référence nomenclature «ACTES» : 3.5 Autres actes de gestion du domaine public
---

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER, Maire de Metz ,
--

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 49 Absents : 6 Dont excusés : 6

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20210527-116691-DE-1-1

N° de l'acte : 116691

-----  
Délibération rendue exécutoire le 2 juin 2021  
après affichage et transmission au contrôle de légalité.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,  
et par délégation :

Metz le,

## LISTE SCRUTIN PUBLIC

	Nom	Prénom	P	C	A	Procuration
1	AGAMENNONE	Béatrice	X			
2	ARNOLD	Patricia	X			
3	AUDOUY	Caroline	X			
4	BOHR	Timothée	X			
5	BORI	Danielle	X			
6	BOUVET	Xavier	X			
7	BURGY	Rachel	X			
8	BURHAN	Ferit	X			
9	CHANGARNIER	Stéphanie	X			
10	COLIN-OESTERLÉ	Nathalie	X			
11	DAP	Laurent	X			
12	DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	X			
13	FIZON	Eric	X			
14	FRIOT	Corinne	X			
15	FRITSCH-RENARD	Anne	X			
16	GROLET	Françoise	X			
17	GROSDIDIER	François	X			
18	GUERMITI	Hanifa	X			
19	HO	Chanthy	X			
20	HUSSON	Julien	X			
21	KHALIFÉ	Khalifé	X			
22	LALOUX	Grégoire	X			
23	LAURENT	Pierre	X			
24	LAVEAU-ZIMMERLÉ	Amandine	X			
25	LUCAS	Eric	X			
26	LUX	Isabelle	X			
27	MALASSÉ	Henri	X			
28	MARCHETTI	Denis	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
29	MARX	Sébastien	X			
30	MASSON-FRANZIL	Yvette	X			
31	MEHALIL	Mammar	X			
32	MOLÉ-TERVER	Laurence	X			
33	NGO KALDJOP	Gertrude	X			
34	NICOLAS	Jean-Marie	X			
35	NICOLAS	Martine	X			
36	NIEL	Hervé	X			Procuration à M. Julien HUSSON
37	PICARD	Charlotte	X			
38	PITTI	Raphaël	X			Procuration à Mme Béatrice AGAMENNONE
39	REISS	Guy	X			Procuration à M. le Maire
40	ROQUES	Jérémy	X			
41	SCHLOSSER	Pauline	X			
42	SCHNEIDER	Jacqueline	X			
43	SCIAMANNA	Marc	X			
44	STAUDT	Bernard	X			
45	STEMART	Anne	X			
46	TAFFNER	Blaise	X			
47	TAHRI	Bouabdellah	X			
48	THIL	Patrick	X			
49	TOCHET	Nicolas	X			
50	TRAN	Doan	X			
51	VERRONNEAU	Marina	X			Procuration à M. Jérémy ROQUES
52	VIALLAT	Isabelle	X			
53	VICK	Julien	X			Procuration à Mme Anne FRITSCH-RENARD
54	VOINÇON	Marie Claude	X			
55	VORMS	Michel	X			

Point n° : 16

Objet : Transfert de propriété de l'aire  
d'accueil des gens du voyage de Metz  
Blida à METZ METROPOLE

Conseil Municipal du :  
27/05/2021

SCRUTIN PUBLIC par :

Appel nominal des membres  
du CONSEIL MUNICIPAL :